

000012

Avis d'Appel d'Offres *National Restreint*

DW

N° 000012 /AONR/MINDCAF/CIPM/2019 du 19 MARS 2019 pour la
*maitrise d'œuvre complète des travaux de construction de la résidence du
Président du Conseil Constitutionnel sise à Bastos*

Financement : Budget MINEPAT, Exercices 2018 et 2019

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de *la protection et du développement du patrimoine de l'Etat*, le *Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières* lance un Appel d'Offres *National Restreint* pour la *maitrise d'œuvre complète des travaux de construction de la résidence du Président du Conseil Constitutionnel sise à Bastos*.

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt N°000068/AAMI/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP du 12 octobre 2018.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent essentiellement à :

- valider les études complémentaires et le projet d'exécution des travaux fournis par l'entreprise ;
- contrôler et suivre les travaux exécutés par l'entreprise.

3. Délai d'exécution

Le délai d'exécution des prestations est de *huit (08) mois*.

4. Allotissement

Les prestations sont constituées d'un (01) lot unique défini ci-après : *maitrise d'œuvre complète des travaux de construction de la résidence du Président du Conseil Constitutionnel sise à Bastos*.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **FCFA 27 265 999 (vingt-sept millions deux cent soixante cinq mille neuf cent quatre vingt-dix-neuf)**.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux bureaux d'études techniques ci-après : ECTA BTP, CCR SARL – ATLANTIS GROUP, ECOPE SARL et NEK Cameroun – METRA Conseils.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par *le Budget du MINEPAT au titre des exercices 2018 et 2019*, sur la ligne d'imputation budgétaire N°94 709 04 110000 2025.

8. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **FCFA 545 319 (cinq cent quarante cinq mille trois cent dix-neuf)** et valable pendant trente (30)

jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au *Service des Marchés Publics du MINDCAF, sis au 1^{er} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°102*, dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au *Service des Marchés Publics du MINDCAF, sis au 1^{er} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°102*, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **FCFA 30 000 (trente mille)**, payable au Trésor Public.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **30 AVR 2019** à **15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINDCAF, dans la salle des conférences sise au 2^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°235.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les

soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80% des points.

13. Délai d'exécution

Le délai de réalisation des prestations est de *huit (08) mois*.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- absence d'une pièce administrative ou la non-conformité d'une pièce administrative requise dans un délai de 48 heures ;
- non-satisfaction à au moins 80% des points ;
- absence du personnel d'encadrement à la qualification minimale requise.

2. Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur cent (100) points et selon les critères ci-après :

Capacité financière d'au moins 15 millions, délivrée par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministre des Finances	/15
Références du soumissionnaire	/35
Expérience du personnel d'encadrement	/50

N.B : *Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt pour cent (80%), seront qualifiés à l'ouverture de leurs offres financières.*

15. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura obtenu la note finale la plus élevée.

La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes technique et financière suivant la formule ci-après :

$$N = \frac{70 \times \text{Note technique } (N_t) + 30 \times \text{Note financière } (N_f)}{100}$$

La note financière (N_f) est obtenue de la façon suivante :

Soit F_m le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$N_f = \frac{100 \times F_m}{F}$$

F_m = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au *Service des Marchés Publics du MINDCAF, sis au 1^{er} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°102.*

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

Yaoundé, le **19 MARS 2019**



LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE
ET DES AFFAIRES FONCIERES

Le Ministre

Henri Eyebe Ayissi

Copie :

- MINMAP
- ARMP
- MINDCAF
- Président CMPM/MINDCAF
- Affichage

000012

Restricted National Invitation to Tender

No. /RNIT/MINDCAF/CIPM/2019 of 19 MARS 2019 for complete mastery of the construction work of the residence of the President of the Constitutional Court located in Bastos

DM

Financing: 2018 and 2019 MINEPAT Budget

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of *Protection and development of the State Patrimony*, the Minister of State Property, Surveys and Land Tenure hereby launches a restricted national invitation to tender for *control of the construction works of the residence of the President of the Constitutional Court located in Bastos*.

This invitation to tender is launched following the request for expression of interest No 000068/AAMI/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP of 12th October 2018.

2. Nature of services

Benefits consist mainly to:

- validate the complementary studies and the project of execution of the works provided by the company;
- control and follow the work performed by the company.

3. Execution deadline

The duration is *eight (08) months*.

4. Allotment

The services are made up of one (01) single lot defined as follows: *complete mastery of the construction work of the residence of the President of the Constitutional Court located in Bastos*.

5. Estimated cost

The estimated cost of the operation is *CFAF 27 265 999 (twenty seven million two hundred and sixty five thousand nine hundred and ninety nine)*.

6. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is *restricted to ECTA BTP, CCR SARL-ATLANTIS GROUP, ECOPE SARL and NEK Cameroun-METRA Conseils*.

7. Financing

Services forming the subject of this invitation to tender shall be financed by 2018 and 2019 MINEPAT Budget; Budget Head No. 94 709 04 110000 2025.

8. Bid bond

Under risk of being rejected, each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 11 of the Tender File *CFAF 545 319 (five hundred and forty five thousand three hundred and nineteen)* and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

9. Consultation of Tender File

The file may be consulted during working hours at *MINDCAF Public Contracts Service, located on the 1st floor of the Ministerial Building N° 2 in Yaoundé, door N° 102*, as soon as this notice is published.

10. Acquisition of the Tender File

The file may be obtained from *MINDCAF Public Contracts Service, located on the 1st floor of the Ministerial Building N° 2 in Yaoundé, door N° 102*, as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of *CFAF 30 000 (thirty thousand)*, payable at *Public Treasure*.

11. Admissibility of offers

Subject to being rejected, the administrative documents required must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer, etc.) in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

These documents must not be older than three (3) months preceding the original date of submission of bids or must not have been established after the signing of the tender notice.

In accordance with the prescriptions of this notice and tender file, any incomplete offer in shall be declared inadmissible. This applies especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

12. Opening of bids

The bids shall be opened in two phases. The administrative file and the technical offer shall be opened first followed by the opening of the financial offers of bidders who obtained the minimum required technical score.

30 **AVR 2019** The opening of the administrative documents and the technical shall take place on **at 3 pm** by the Tenders Board of the *Contracting Authority* in the *conference room located on the 2nd floor of the Ministerial Building N°2 in Yaoundé, door N°235*.

Only bidders can attend or be duly represented by a person of their choice.

The opening financial offers shall take place at the end of technical evaluation and shall concern only bidders who must have obtained the minimum score of 80% of points.

13. Execution deadline

The duration is *eight (08) months*.

14. Evaluation criteria

1. Eliminary criteria

- falsified documents or false statements;
- absence of an administrative document or non-conformity of an administrative document required within 48 hours;
- non-satisfaction of at least 80% of points;
- absence of management staff with the minimum qualification required.

2. Essential criteria

Financial capacity of at least 15 million issued by a bank or financial institution approved by the Minister of Finance	/15
---	-----

References of the tenderer	/35
Experience of management staff	/50

15. Selection method of consultant

The consultant will be chosen by the quality - cost selection methodology (best described) in accordance with the procedures described in this Tender file. The contract will be awarded to the tenderer whose tender has obtained the highest final score.

Final grade N will be calculated by the weighted combination of technical and financial notes in the following formula:

$$N = \frac{70 \times \text{Technical score } (N_t) + 30 \times \text{Financial score } (N_f)}{100}$$

The financial score (N_f) is obtained as follows:

If F_m is the lowest bid amount, the financial score will be equal to 100 points. The scores of other bidders calculated from the lowest bidder financial score will be obtained by the formula:

$$N_f = \frac{100 \times F_m}{F}$$

F_m = the amount of the lowest bid

F = the amount of the proposal under consideration

The tenderer with the highest final score will be declared the winner of the contract.

16. Award

The Contracting Authority shall award the Contract to the tenderer whose tender has been found to be substantially in conformity with the tender file and which has the technical and financial capacity to perform the Contract satisfactorily and whose offer has been rated the lowest, including, where appropriate, the discounts offered.

17. Validity of offers

Bidders shall remain committed to their offers for 90 days from the deadline set for the submission of tenders.

18. Complementary information

Complementary information may be obtained during working hours from *MINDCAF Public Contracts Service, located on the 1st floor of the Ministerial Building N° 2 in Yaoundé, door N° 102.*

N.B: "For any act of corruption, to be as kind as to call or send sms to the MINMAP with the following numbers: 673 20 57 25 / 699 37 07 48"

Yaoundé, on the

19 MARS 2019

Copy:

- MINMAP
- PCRA
- MINDCAF
- Chairperson CIPM/MINDCAF
- Notice boards

